

BC saisie par	: LOURAICHIA	le 05.01.2021	Validé par:	LOURAICHIA	le 05.01.2021
Interlocuteur	: Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL			JUEN PATRICE EURL	
Centre	: CS405 Chargé secteur TER04 05			720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS	

Client: 18204909 MME CONTI SIMONE
0624442768 - 0476757898
Contrat: 92393/0 du 10.01.2004
ESI: 0558-01-01-0020 ST EGREVE LES CLEMATITES au 3ème étage T2
LES CLEMATITES Logement n° 0020 6 BIS RUE DE BELLEVUE
Destination: HABITATION Date fin constr.: 31.12.2003 Date entrée patrim.: 01.09.2003

OBJET DE LA COMMANDE:	Réclamation PL/420400 Volet chambre d'"croché du coffret+volet salon très difficile		
Date de début d'exécution:	05.01.2021	Fin d'exécution:	08.01.2021
Volet chambre décroché du coffret mais toujours dans les rails pas de risque de chute+ volet salon très difficile. Merci à vous, Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l exposition à l Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	2,00	91,72	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
91,72	0,00	91,72	9,17	100,89

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art